



Fondation les Aïrelles

se réjouit d'engager pour son MATAS primaire à Vevey

## **un éducateur social H/F à 50% et un éducateur social H/F à 70%**

Le Module d'Activités Temporaires et Alternatives à la Scolarité fonctionne avec une équipe pluridisciplinaire (éducateur-trice social-e et enseignant-e). Cette mesure allie la prise en charge scolaire et éducative de dix élèves, filles et garçons, scolarisés dans le primaire, en risque de rupture scolaire.

La mission principale de la mesure consiste à développer des interventions visant à soulager l'élève en souffrance et son environnement scolaire, proposer une analyse de la situation et des pistes d'actions en vue d'une reprise de scolarité dans les meilleures conditions possibles et ainsi éviter un décrochage scolaire.

### **Votre fonction :**

- Encadrement d'un groupe d'enfants de 4 à 12 ans en journée, sur l'horaire scolaire et le repas de midi
- Développement et animation d'activités éducatives visant à développer les compétences sociales, émotionnelles et scolaires des élèves ;
- Réalisation d'une analyse causale de ce qui entrave la situation de l'élève et proposition des pistes d'actions visant à y répondre
- Accompagnement et soutien des enseignants et des parents dans leur mission d'accompagnement de l'enfant
- Animations d'entretiens individuels, de famille et de réseaux professionnels

### **Votre profil :**

- Etre titulaire d'un diplôme HES ou ES d'éducateur-trice social-e ou jugé équivalent
- Coursus fournis en formations continues notamment dans le travail avec les familles et les troubles instrumentaux
- Avoir de l'expérience dans le travail éducatif auprès d'enfants d'âge primaire confrontés à des difficultés familiales et entravés dans leur développement.
- Disposer d'une bonne connaissance du système scolaire vaudois
- Permis de conduire indispensable

### **En cas d'engagement, la remise des documents suivants sera exigée :**

- Casiers judiciaires normal et spécial originaux et récents (maximum 3 mois).

**Taux d'activité :** 50% et 70% : Horaires annualisés principalement sur les semaines scolaires. Flexibilité d'horaires demandée y compris en soirée et sur une partie des week-ends.

**Entrée en fonction :** 1<sup>er</sup> août 2021 ou à convenir

**Durée :** Indéterminée

**Délai de candidature :** Jusqu'à ce que le poste soit repourvu

Votre postulation est à nous faire parvenir par le biais de notre site internet [www.les-airelles.ch](http://www.les-airelles.ch) en complétant le formulaire en ligne à la rubrique "**Participer à notre mission - Postuler en ligne**".

**Seules les candidatures reçues par le biais du formulaire en ligne et correspondant au profil seront étudiées.**

Vevey, le 12 mai 2021